

République française COTE D'OR Commune de CRÉANCEY 21320 CRÉANCEY Téléphone: 03 80 90 89 28 Télécopie: 03 80 90 89 71 e-mail : mairie.creancey@orange.fr	<h1 style="margin: 0;">DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL</h1>	D2019-33
---	---	-----------------

SEANCE DU 7 NOVEMBRE 2019

NOMBRE DE MEMBRES			Le 7 novembre 2019 conformément à la loi, se sont réunis au lieu ordinaire de leurs séances, sous la présidence de Jocelyn CHAPOTOT, Maire Etaient présents: CHAPOTOT Jocelyn, GIRARD François, LUCOTTE Jean-Marc, CHOPIN René, QUIGNARD Jean-Pierre, BELORGEY Fabien, CORNESSE Jean-Pierre, DESBOIS Charline , GIRARDIN Carine, MANIÈRE DRZAZGA Eliane, MAURICE Roseline , MENETRIER Adrien, MORTIER Céline, PAUVERT Yohan, PAJOT Marc . Procuration : Absents : DESBOIS Charline, MAURICE Roseline, PAJOT Marc. Le quorum étant atteint, le Conseil Municipal peut valablement délibérer. Secrétaire: MORTIER Céline
Afférents au Conseil	En exercice	Qui ont pris part à la délibération	
15	15	12	

Date de la convocation
 28/10/2019
Date d'affichage
 08/11/2019

OBJET : SUBVENTIONS POUR LES TRAVAUX DE RENOVATION DU LAVOIR DE BAUME

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que le Conseil Départemental propose aux collectivités l'accompagnement pour leurs investissements patrimoniaux avec le dispositif des Appels à Projets Village Côte-d'Or.

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal la réfection du lavoir de Baume en sollicitant des aides auprès du Conseil Départemental dans le programme « Village Côte-d'Or » et l'Etat pour la DETR puis, donne lecture des devis proposés par les entreprises.

Le Conseil Municipal, après délibération à la majorité des membres présents et représentés ;

- APPROUVE le projet de réfection du lavoir situé dans le hameau de Baume pour un montant de 6 240 € ht, soit 7 488€ ttc.
- SOLLICITE le concours du Conseil Départemental dans le cadre de l'appel à projets Village Côte-d'Or ;
- SOLLICITE l'Etat pour le programme DETR de l'année 2020 ;
- DEFINIT le plan de financement suivant :

Aide concernée	Sollicitée	Montant de la dépende éligible	Pourcentage	Montant de l'aide
DETR	x	6240 €	20 %	1 248 €
Côte d'Or Village	x	6240 €	50 %	3 120 €
TOTAL DES AIDES			70 %	4 368 €
Autofinancement			30 %	1 872 €

- PRECISE que les dépenses seront inscrites à la section d'investissement du budget 2020 de la commune ;
- S'ENGAGE à ne solliciter aucun autre programme d'aide du Conseil Départemental au titre de ce projet ;
- ATTESTE de la propriété communale du Lavoir du hameau de Baume

Acte rendu exécutoire après transmission en
Sous-Préfecture de Beaune, et publication.



Le Maire,
Jocelyn CHAPOTOT